

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif Résolution: CE12 0532 Séance ordinaire du mercredi 11 avril 2012 II est **RÉSOLU:** 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel », et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure: 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure; de recommander au conseil municipal : 3- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un complexe sportif de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi; 4- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi. Adopté à l'unanimité. 40.001 1120219001 /cb Michael APPLEBAUM Colette FRASER Président du comité exécutif Greffière adjointe (certifié conforme)

Colette FRASER Greffière adjointe Signée électroniquement le 12 avril 2012